

**INTITULE : Moderniser et contractualiser avec les services publics****Objectif et rapport à la stratégie de développement**

- Moderniser les services publics pour les maintenir, améliorer leur qualité et renforcer leur présence. A travers eux, conforter et renforcer le lien social, élément fondamental indispensable à la cohésion du tissu rural.
- Moderniser les services rendus en jouant sur les polyvalences des compétences et des lieux ainsi que sur de nouveaux partenariats négociés ;
- Améliorer l'accessibilité et la proximité par des efforts de maillage et de décloisonnement administratif et le soutien aux équipements favorisant l'accessibilité aux services, à l'information, la communication et la mobilité.

Description (modalités d'intervention, investissements et opérations éligibles)**Opérations éligibles :**

- Soutien au décloisonnement des services publics à travers des *opérations de multi partenariat* associant les antennes des secteurs publics sous tutelle de l'Etat de divers niveaux et le secteur privé ou associatif (2 à 3 partenaires).
 - Opération visant à la *diversification* des services publics, contribuant à son *maintien* et à *l'amélioration de la qualité* de la vie en zone très rurale autour des bourgs centres.
 - Opérations améliorant l'accessibilité aux services et plus particulièrement les équipements liés à la communication, à l'information et à la mobilité des usagers.
- * Les projets faisant la preuve d'un multi partenariat interdépartemental seront prioritaires.
- * Les domaines prioritaires sont la Communication & Information, l'Emploi et la Formation professionnelle et continue.

Nature des dépenses :

- Immatérielles : Charges salariales, Déplacements & Hébergements sur dossier de type : études préalables, animation thématique liée à l'action proprement dite, formation, médiation.
- Matérielles : Investissements sur petits travaux de réaménagement de locaux, outils de communication et d'information, acquisition de petits matériels indispensables à la mise en oeuvre de projets partenariaux.
- **Les frais généraux de fonctionnement** du Maître d'Ouvrage occasionnés par la conduite des opérations soutenues sont plafonnés à 10 % du coût total.
- Les dépenses concourant à la mise en oeuvre de services publics sont exclues du champ de l'action.

Modalités d'intervention :

Sur dépenses immatérielles comme matérielles : 80% maxi d'aides publiques de cofinancement dans le respect des régimes d'aides notifiées appréciés dossier par dossier.

Un taux moyen de 50% de FEOGA O devra être respecté sur l'ensemble du volet 1 (mesures 1, 2, 3, 4 et 8)

| Bénéficiaires | | | |
|---|--|---|------------------|
| | Evaluation du nombre | 6 | |
| | Types : | Entreprises et organismes publics). <u>Hors du champ de leur mission de service public</u> Collectivités publiques.) Associations Privés | |
| Coordonnée du service ou de la structure chargé de la mise en œuvre de la mesure | | Groupe d'Action Local (GIP ADT) | |
| Indications sur le montage financier | | | |
| Estimation retenue (Coût unitaire x Nb opération) | | 52 400 x 3 | |
| Taux moyen d'intervention Feoga-O sur le volet 1 | | 50 % | |
| Régimes d'aides : | | PAT services De minimis | |
| Critères de suivi | | | |
| Indicateurs | Description | Objectifs chiffrés | |
| De réalisation | Nombre d'Etudes de préconisation | 2 | |
| | Nombre de projet de décloisonnement et de multi partenariat | 6 | |
| | Nombre d'Equipements mise en place | 4 | |
| De résultats | Nombre de services nouveaux proposés dans un même lieu Elévation du niveau de qualification acquise d'un public cible | 5 | |
| Eléments concernant le caractère durable et transférable de la sous-mesure | | | |
| Multi partenariat et développement du territoire Mutualisation des compétences et créations d'emplois (prioritaires sur les femmes) Amélioration des conditions d'accès aux services et égalité des chances | | | |
| Plan de financement en € | | | |
| Coût total | Dépenses publiques | | Dépenses privées |
| | Contribution communautaire | Contribution nationale | |
| 157 400 | 78 700 | 33 100 | 45 600 |